Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 66 (1940)

Heft: 2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

66e année — 27 janvier 1940 — N° 2

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs
Prix du numéro :
75 centimes.
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. —

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. Imer à Genève ; secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; A. Rossier, ingénieur ; *Vaud :* MM. F. Chenaux, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; Epitaux, architecte ; E. Jost, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; E. Odier, architecte ; Ch. Weibel, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur ; A. Méan, ingénieur cantonal ; *Valais :* M. J. Dubuis, ingénieur, à Sion.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur, Case postale Chauderon 475, Lausanne.

ANNONCES
Le millimètre sur 1 colonne, largeur 47 mm :
20 centimes.
Rabais pour annonces répétées.
Tarif spécial pour fractions de pages.
Fermage des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Stucky, ingénieur, président ; G. Epitaux, architecte ; M. Imer.

SOMMAIRE : *Mémoire sur la méthode d'intégration des altitudes en aérologie. Nivellement barométrique de précision* (suite et fin), par Jean Lugeon. — *La protection légale du titre d'architecte.* — *Problèmes d'économie électrique à base de « houille blanche ».* — Bibliographie. — Service de placement.

Mémoire sur la méthode d'intégration des altitudes en aérologie.

Nivellement barométrique de précision,

par Jean LUGEON.

(Suite et fin).[1]

Un rapporteur aérologique altimétrique, dispensant l'emploi des diagrammes.

Nos diagrammes ont été construits avec un rapporteur gradué en angles. Au lieu de graduer la circonférence en angles, on peut la graduer directement en millibars, réalisant ainsi un rapporteur aérologique altimétrique remplissant les fonctions d'un coordinatographe. Un bras radial biseauté, portant les températures, et tournant librement autour du pôle sera adjoint au rapporteur. Le centre du dispositif sera évidé, pour laisser la place nécessaire à la plaque solaire d'assise du planimètre radial. Le tout est posé sur un papier blanc quelconque qui sert d'épure. Le reportage du sondage aérologique p, t_v se fait point par point, en faisant tourner le bras et en l'arrêtant aux pressions de son choix. L'altitude est lue sur la roulette, en suivant la ligne pointillée avec le traçoir du planimètre. Les deux opérations de pointage et de planimétrage se font simultanément pendant le radio-sondage qui est ainsi entièrement terminé à l'éclatement du ballon.

J'ai fait construire cet appareil par la maison Alfred-J. Amsler, de Schaffhouse, figure 10. Ses caractéristiques correspondent à celles du grand diagramme aérologique d'altitude décrit au début de cette note. On remarque sur la photographie un second bras radial non gradué, placé entre le traçoir du planimètre et sa poignée à molette. Ce bras facilite le tracé de repères pendant le planimétrage. Des encoches, non visibles sur la photographie, ont été taillées dans le bras des températures, afin

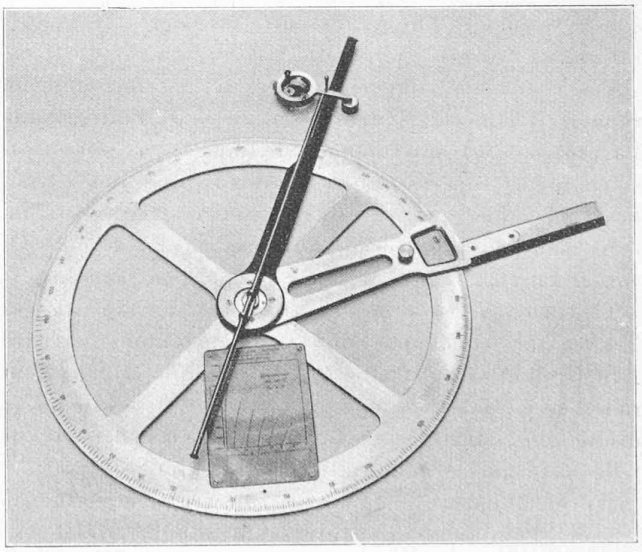

Fig. 10. — *Rapporteur aérologique altimétrique* imaginé à la Station centrale suisse de météorologie, construit par les Etablissements Alfred J. Amsler.

Les millibars sont gravés sur le bord du grand cercle et les températures sur le bras radial mobile. Le traçoir du planimètre-radial Durand-Amsler glisse le long d'un second bras radial mobile (noir) qui sert à tracer des lignes de repères.

[1] Voir *Bulletin Technique* du 13 janvier 1940, page 13.